

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 397

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Corbière, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain,
Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet,
M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin,
M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais,
M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol,
Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier,
M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« Elle se fixe comme objectif de mettre en place un traitement renforcé de l'information sur les causes et les conséquences du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité dans ses programmes et contenus. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que plus de deux tiers des Françaises et des Français déclarent manquer d'information scientifique sur le réchauffement climatique et que près de trois quarts d'entre eux ont le sentiment que les informations disponibles manquent de fiabilité, cet amendement qui s'inspire des travaux de l'association Quota Climat vise à renforcer la mission d'information environnementale du service public de l'audiovisuel.